PROAGRI POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Certifier mon exploitation en HVE

Mode d'emploi

Les **+ AVANTAGES**

- > Une reconnaissance de mon savoir-faire
- Des indicateurs pour évaluer ma performance et progresser
- > Une préservation de la biodiversité, de l'eau et de mon terroir
- > Crédit d'impôt HVE en 2021 ou 2022 : 2 500 € pour une exploitation individuelle ou 10 000 € pour les GAEC de plus de 5 associés

Découvrez comment vous préparer à la certification en mode individuel ou collectif

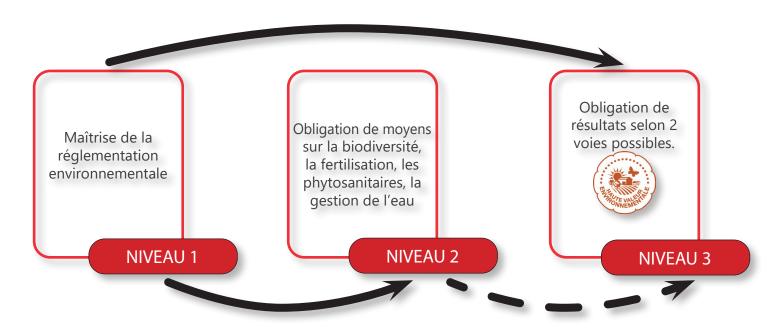






HVE ou Haute Valeur Environnementale c'est :

... le 3^{ème} niveau de la certification environnementale, issue du Grenelle de l'Environnement et encadrée par les pouvoirs publics. Elle s'applique à l'ensemble de l'exploitation et à tous types de production.



2 solutions pour accéder à la Certification Niveau 3 (HVE)



4 INDICATEURS SONT ÉVALUÉS :

biodiversité, stratégie phytosanitaire, fertilisation et gestion de l'eau (en cas d'irrigation)



LA PART DES INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES

(IAE) doit représenter au minimum 10 % de la surface agricole utile (SAU) ou la part des prairies permanentes doit représenter au minimum 50% de la Surface Agricole Utile (SAU).

LE POIDS DES INTRANTS ne dépasse pas 30 % du chiffre d'affaires

SEULES LES EXPLOITATIONS RESPECTANT LE NIVEAU 3 SONT CERTIFIÉES HVE

Quel parcours choisir pour

certifier mon exploitation?





EN INDIVIDUEL

pour être libre dans l'avancement de ma démarche et me tenir prêt pour l'audit de certification grâce au pré-audit avec mon conseiller



Mon formateur m'accompagne:

- sur une journée de formation pour valider mon niveau 1
- pour réaliser un audit blanc et me situer par rapport aux exigences de la certification (niveau 2 ou 3)
- pour vérifier les éléments de terrain (local phyto, éléments topographiques,...) en se rendant une journée sur mon exploitation
- me proposer un plan de progrès avec des préconisations pour atteindre les objectifs de performance de la certification HVE.



EN COLLECTIF

Un accompagnement collectif est possible sur demande des filières. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Si vous utilisez mesparcelles pour enregistrer vos pratiques et que vous avez en plus l'option HVE, gagnez du temps dans votre quotidien et pour le pré-audit.







La certification environnementale, C'EST FAIRE LE BON CHOIX!

- Avec les niveaux 2 et 3, accéder au marché de la Restauration Hors Domicile (en recherche de 50 % de produits durables et de qualité pour répondre à la loi EGALIM)
- Avec le niveau 3, en vente directe, rassurer vos clients grâce à un label de qualité de plus en plus reconnu,
- Accéder à certains cahiers des charges de Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et à l'export
- Le respect du niveau 2 ou 3 vous garantit moins de pression en termes de contrôles administratifs
- Le niveau 3 vous évitera la nouvelle obligation à partir de 2021 : le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP) qu'il faudra fournir 2 fois par période de 5 ans

NOS RÉFÉRENCES

- Plus de 15 ans d'expérience dans l'accompagnement de démarches de certification (agriculture raisonnée, viticulture durable, agriculture biologique, certification des ETA ...)
- 20 experts HVE répartis sur le territoire du Grand Est
- Déjà une expérience HVE en viticulture avec plus de 300 exploitations accompagnées à la certification

Votre interlocuteur

Noémie PHILIPPE

noemie.philippe@meuse.chambagri.fr - 03 29 76 81 40 Chambre d'Agriculture de la Meuse Les Roises - Savonnières Dt Bar - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

www.meuse.chambre-agriculture.fr







